



## OBJET

# Conception et réalisation du graphisme d'exposition et des supports de communication

## Exposition autour de la collection d'incunables de la bibliothèque de Grenoble

(Titre définitif à l'étude)

du 20 septembre 2025 au 22 mars 2026

Bibliothèque municipale de Grenoble  
12, boulevard Maréchal Lyautey 38000 Grenoble

## Cahier des charges

### 1. Présentation du projet

#### 1.1 La bibliothèque d'étude et du patrimoine

Fondée en 1772, la bibliothèque municipale de Grenoble est aujourd'hui constituée d'un réseau de 12 bibliothèques. Au sein de ce réseau, la bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP) a pour mission principale de conserver et de valoriser un patrimoine écrit et graphique très important et prestigieux. Elle est aussi une bibliothèque d'étude qui accueille de nombreux-euses étudiant-e-s. Tous les publics peuvent aussi consulter ses collections patrimoniales en salle de recherche.

Engagée dans la mise en œuvre du Plan lecture, acté par la ville de Grenoble, la bibliothèque a élaboré son projet culturel, scientifique, éducatif et social, qui précise ses orientations stratégiques et objectifs. Dans ce cadre, un travail est mené à la BEP afin d'élargir les publics à travers des médiations physiques et numériques renouvelées, mais aussi par le biais de nouveaux services :

- Depuis janvier 2017, prêt au public de 18000 ouvrages des collections contemporaines.
- Ouverture en septembre 2017 de l'artothèque au rez-de-chaussée de la BEP.
- Requalification en 2019-2020 du hall avec pour objectif de faire émerger une « place publique » ouverte à toutes et à tous, en entrée de cœur de ville : aménagement de la rotonde, espace café, refonte des espaces d'exposition, artothèque ouverte sur la ville.

#### 1.2 L'exposition

##### a. Présentation générale

Comme l'ensemble des expositions patrimoniales organisées par la bibliothèque municipale de Grenoble, l'exposition aura à cœur de faire découvrir aux Grenoblois-es, aux habitants-es de l'agglomération, aux visiteurs de passage le patrimoine municipal, en rendant visibles des œuvres conservées dans les magasins de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Il s'agira de donner à voir de près de beaux et rares objets à tous les publics circulant au quotidien dans la bibliothèque d'étude et du patrimoine, mais aussi faire venir les publics peu familiers du lieu. En ce sens, elle s'adressera à tous les publics, en proposant plusieurs types de parcours, pour les enfants comme pour les adultes

( vulgarisation de premier niveau, lecture savante, lecture ludique, approche pratique ou simplement esthétique)

Plus spécifiquement cette exposition se donne pour objectif de rendre lisible et accessible l'histoire du livre et plus particulièrement la révolution technique, économique et intellectuelle engendrée par l'invention de l'imprimé, en mettant en scène l'exceptionnelle collection d'incunables (livres imprimés avant 1500) de la ville. L'exposition est aussi l'occasion de raconter l'histoire du territoire en mettant la lumière sur la circulation des idées à Grenoble au 15<sup>e</sup> siècle, dans le contexte européen des débuts de la Renaissance.

On désigne aujourd'hui les livres imprimés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1501 du nom d'« incunable », mot issu du latin « incunabulum » qui signifie « berceau ». C'est un jalon chronologique arbitraire qui ne marque pas un changement important dans l'histoire du livre imprimé. Néanmoins leur rareté permet de faire des collections d'incunables conservés dans les bibliothèques publiques des témoins particulièrement précieux et émouvants de cette première période de l'imprimerie, de cette invention sans précédent. A Grenoble, la collection est surprenante par sa volumétrie (plus de 750 exemplaires) et sa diversité : textes narratifs, religieux, juridiques, scientifiques, pratiques... Illustrés ou non, grands ou petits, la collection de la bibliothèque municipale donne à voir ce que sont les premiers livres imprimés et raconte une histoire qui lui est propre : d'abord parce que chaque ouvrage de la collection est l'occasion de raconter l'histoire d'une œuvre et de sa transmission (le contenu) et l'histoire des techniques d'impression et de mise en page (le contenant) , mais aussi parce que la collection dans son ensemble raconte aussi une histoire : comment à Grenoble, petite ville encerclée de montagnes, sont arrivés autant d'ouvrages de provenances aussi diverses ? Qui sont les personnes à l'origine de cette collection ? Que connaît-on de ces ouvrages et quelle importance ont-ils dans notre patrimoine commun : qui les a lus à l'époque de leur fabrication, qui les a lus depuis, qui les lira encore ?

C'est un échantillon plus ou moins représentatif qui sera présenté dans cette exposition, d'environ 35 (?) incunables. Une rotation en cours d'exposition (à 3 mois) permettra de présenter d'autres pages ou d'autres exemplaires. Pour chaque partie, une attention particulière sera portée à la diversité des ouvrages présentés (type de format, typographie, mises en forme, illustrations, présence ou non de la couleur) afin de présenter un rythme propice à maintenir l'intérêt du lecteur. Un petit personnage ou objet pourra permettre de repérer le sens de lecture et de marquer également des étapes en lien avec un parcours ludique de lecture.

Le plan pourrait être le suivant :

#### 1. L'invention de l'imprimerie en Europe : de quelle révolution parle-t-on ?

Cette première partie introductive permettra de situer le contexte historique, intellectuel et économique global de la naissance du livre imprimé en Europe en s'appuyant sur des imprimés particulièrement symboliques (le Catholicon).

#### 2. Le livre imprimé au 15<sup>e</sup> siècle dans le Dauphiné

Cette partie s'appuiera sur des ouvrages imprimés dans le Dauphiné pour donner des éléments de contexte propre au territoire et montrer quels sont les débuts de l'imprimerie au 15<sup>e</sup> siècle dans le territoire.

#### 3. Les « occasionnels » : une (r)évolution de la diffusion de l'information

Des livres occasionnels seront mis en valeur au centre de la salle, permettant de mettre en exergue l'importance de ce type d'ouvrages, malgré leur faible quantité conservée, dans le contexte général de la circulation des idées et des informations.

#### 4. Une révolution savante / Découvrir le monde ?

La notion de connaissance du monde permettra d'aborder et interroger la notion de révolution intellectuelle et savante, en présentant des livres de géographie, livres d'histoire mais aussi des livres pratiques ; une ou des cartes pourront illustrer cette partie et permettre aux visiteurs, dès l'entrée dans la salle, de situer les contenus dans le contexte des grandes découvertes du 15<sup>e</sup> siècle.

#### 5. Une révolution culturelle ?

Cette partie permettra d'évoquer plus largement le contexte culturel, entre tradition et innovation, entre transmission et création, en trois temps : les ouvrages littéraires et narratifs, les livres religieux, les livres juridiques.

#### 6. Une révolution technique et économique ?

Cette partie, mise en scène comme un espace à part, abordera la révolution de l'imprimerie sur le plan technique comme économique : comment fabrique-t-on un livre, avec quels outils et quels matériaux, et permettra de visualiser et même pour certains objets de les toucher pour évoquer l'atelier de l'imprimeur. Elle sera aussi l'occasion de faire expérimenter aux visiteurs qui le souhaiteront la technique de la gravure.

#### 7. Une révolution pour les lecteurs ?

Cette partie s'attachera à montrer les traces d'usage dans les imprimés, aussi bien les outils permettant aux lecteurs de se repérer que les annotations, dessins et traces laissés par les lecteurs. Elle sera aussi l'occasion de permettre aux visiteurs de s'identifier au lecteur de l'époque par un dispositif pratique et sensible à l'aide fac-similés.

#### 8. L'histoire de la collection de Grenoble : les provenances

Enfin une dernière partie conclusive retracera les provenances permettant de comprendre l'histoire de la constitution de la collection grenobloise. Elle comprendra des documents d'archives aux côtés d'imprimés présentant des marques de provenance remarquables, et sera illustrée de documents iconographiques.

### **b. Pistes muséographiques et ambiance souhaitées**

L'exposition se tiendra dans la salle de 200 m<sup>2</sup> située au rez-de-chaussée de la bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP).

Un plan des espaces est joint en **annexe 1**. Un plan côté pourra être fourni ultérieurement.

#### **Idées forces :**

##### 1. Pistes iconographiques

L'exposition s'appuiera sur des éléments visuels pour replacer l'essor de l'imprimerie dans son contexte, à la fois grenoblois et européen :

- Des vues d'ateliers d'imprimeurs d'époque
- Des représentations de Grenoble à l'époque de l'essor de l'imprimerie
- Une galerie de portraits
- Des visuels évoquant les grandes découvertes de la Renaissance pour s'immerger dans le contexte historique

##### 2. Pistes scénographiques

Grâce à un prêt du Musée de l'Imprimerie de Lyon (fermeture pour travaux à l'été 2025), l'exposition intégrera des éléments typiques d'un atelier d'imprimeurs :

- Casse typographique, petite presse

- Pupitres et matériel pour ateliers pratiques
- Matériaux et papiers

Un espace ludique, avec un coin gravure, offrira aux visiteurs la possibilité d'emporter une petite gravure représentant une image tirée de l'exposition.

### 3. Ambiance

- L'éclairage sera tamisé, avec des mises en lumière ciblées sur les documents.
- Ambiance générale et choix des polices et couleurs : sobriété, pour une mise en valeur des documents

**Le graphisme donnera aux ouvrages et documents anciens une présence forte, en jouant sur la lumière, la typographie et la mise en espace pour capter le regard et susciter l'intérêt du public. Pour permettre aux candidats de bien appréhender les œuvres qui seront exposées et de travailler leur intention graphique, un dossier d'images (pages numérisées) à télécharger est disponible (lien en fin de document).**

#### **Caractéristiques à prendre en compte :**

- Nombreuses vitrines
- Exposition de livres imprimés essentiellement
- Grande hauteur sous-plafond
- Galerie centrale

## **2. Objet de la prestation**

### **2.1 Graphisme d'exposition**

Le choix des œuvres et scénographiques de l'exposition sont réalisés par l'équipe du commissariat d'exposition interne à la BEP, représentée par la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Toutefois, le-a prestataire sera libre de proposer des améliorations ou des modifications, tant sur le sens de visite, que sur les supports muséographiques. Il-elle utilisera les vitrines fournies par la bibliothèque municipale ainsi que les dispositifs de cloisonnement actuels.

L'ambiance visuelle de l'exposition sera proposée par le-a prestataire, en cohérence avec les attendus cités plus haut.

Le-a prestataire devra réaliser le graphisme des textes et les éléments muséographiques de l'exposition.

Ils devront permettre une lecture aisée pour tous les publics, en termes de taille de police, de contraste entre le texte et le fond et de couleurs.

Des impressions grands formats pourront être proposées.

Le-a prestataire prendra en charge :

- La conception et la mise en page des textes et titres de parties.
- La conception et la mise en page de textes et titres de séquences.
- La conception et la mise en page des cartels simples.
- La conception et la mise en page des cartels développés.
- La conception de l'habillage graphique de la salle d'exposition et de l'espace ludique.

- La conception d'un habillage graphique de l'entrée de la salle d'exposition.
- La conception et la mise en page des éléments muséographiques, comprenant (liste indicative) : 1 frise chronologique sur les 3 révolutions du livre, 1 grande carte du monde évoquant les grandes découvertes, 1 petite carte de Grenoble avec les mentions de provenance de la collection, des illustrations issus de livres imprimés reproduites pour les piliers de la salle, un personnage ou visuel « fil directeur » pour le parcours, ainsi que les textes de salle ou les cartels. Le prestataire pourra proposer d'autres éléments.
- La conception des éléments de signalétique.
- La préparation et le traitement des fichiers iconographiques (mise au point, colorisation, agrandissement, etc.).

## **2.2 Graphisme des supports de communication et d'aide à la visite**

### **a. Communication**

Le-a prestataire prendra en charge, **en tenant compte de la charte graphique de la ville de Grenoble:**

- La conception du visuel d'exposition.
- la déclinaison du visuel pour des affiches : une campagne d'affichage ville de Grenoble en 3 formats Totem, Vox A0 et A1 (voir formats et consignes en annexe), ainsi que dans les formats plus classiques : A2, A3 et A4.
- La déclinaison du visuel pour insertions publicitaires. (3 visuels)
- La déclinaison du visuel pour une bâche : Format bâche : 3 490 mm X 9700 mm (livraison du fichier au 10e ou au quart avec 5 cm de bords perdus. ) - sans fond perdu
- La déclinaison du visuel pour carte postale promotionnelle. (3 visuels)
- La conception et la mise en page d'un dépliant présentant l'exposition et la programmation culturelle associée. Deux éditions du dépliant seront réalisées : une première pour la programmation du premier trimestre de l'exposition (septembre à décembre 2025) et une seconde pour le deuxième trimestre (janvier à mars 2026).

### **b. Aides à la visite**

Le-a prestataire prendra en charge, **en tenant compte de la charte graphique de la ville de Grenoble :**

- La conception et la mise en page d'un livret d'accompagnement tout public type catalogue d'exposition (livret carré environ 20 x 20 cm, de 40 à 50 pages).
- La conception et la mise en page d'un livret type livret jeux (livret A5 10 pages).

## **2.3 Impression et montage**

La conception, l'impression et la pose des textes et des éléments muséographiques de l'exposition seront assurées et prises en charge par le prestataire. Avant toute impression, il devra obtenir la validation de l'équipe du commissariat d'exposition, représentée par la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine.

L'impression et la fabrication des supports d'aide à la visite et de communication seront assurées par la bibliothèque municipale via les services municipaux et métropolitains de reprographie. Il sera demandé au prestataire de faire des préconisations sur les techniques d'impression qui conviendraient mieux aux différents supports.

La mise en place de l'exposition sera assurée par le personnel de la BEP, sous la direction de l'équipe du commissariat d'exposition. Le-a prestataire sera sollicité-e pour participer et accompagner le montage de l'exposition, pour les éléments qui le concerne.

La manipulation directe des pièces issues des collections sera effectuée par le personnel de la bibliothèque.

### **3. Caractéristiques techniques**

#### **3.1 Charte graphique**

Le-a prestataire prendra connaissance de la charte graphique de la ville de Grenoble disponible en **annexe 2** et veillera à ce que ses réalisations respectent les principes fondamentaux de la charte.

#### **3.2 Sécurité incendie et des personnes**

L'ensemble des éléments constitutifs de l'exposition devront être conformes aux exigences réglementaires en vigueur pour les établissements recevant du public. La BEP est un ERP de type S (principal), N et Y de 2<sup>e</sup> catégorie. Dans ce cadre, les travaux engageant un risque d'incendie sont soumis à permis feu.

Le-a prestataire devra prendre en compte les sorties et les cheminements d'évacuation ainsi que les unités de passages réglementaires indiqués dans le plan en **annexe 1**.

#### **3.3 Accessibilité**

L'exposition devra être accessible à tous les publics. Le-a prestataire veillera donc à faciliter l'accueil de toute personne quelle que soit sa situation de handicap, l'accueil des groupes et l'accueil de visiteurs individuels et de familles. Cette accessibilité doit être prise en compte tout le long du travail de conception et de réalisation, taille de caractères, police, organisation des textes...

#### **3.4 Contraintes techniques**

La ville de Grenoble porte une attention particulière à l'utilisation de matériaux éco-responsables.

Les murs de la salle d'exposition sont revêtus d'une toile de verre lisse peinte. Le-a prestataire ne choisira pas de matériaux qui pourraient causer l'arrachement de la toile au moment du démontage de l'exposition. Le-a prestataire devra par ailleurs utiliser au maximum et dans la mesure du possible, le matériel d'exposition immédiatement disponible à la bibliothèque.

## 4. Maintenance et devenir de l'exposition

### 4.1 Maintenance

Dans le cas où les fichiers graphiques présenteraient des défauts constatés pendant ou après le montage, le-a prestataire devra apporter les modifications nécessaires dans les 2 jours au plus tard après le signalement du problème.

### 4.2 Droits de propriété intellectuelle et droits à l'image

Cession par le prestataire, conformément à l'article L131-3 du Code de la propriété intellectuelle, à la ville de Grenoble des droits patrimoniaux attachés aux prestations, et notamment les droits de les reproduire, de les représenter, de les utiliser et de les diffuser.

Le-a prestataire se garantira par ailleurs, en amont, que les éléments qu'il-elle proposerait en complément de ceux apportés par la BEP sont bien libres de droit ou qu'il-elle les détient. La ville de Grenoble ne saurait être tenue responsable des utilisations frauduleuses d'éléments proposés par le ou la prestataire.

## 5. Durée d'exécution et planning prévisionnel

### 5.1 Durée d'exécution

La prestation, prendra fin à la fermeture de l'exposition au public.

L'ouverture de l'exposition au public est prévue le 20 septembre 2025 (date prévisionnelle). Elle se terminera le 22 mars 2026 (date prévisionnelle). L'exposition pourra être prolongée et le-a prestataire en sera informé-e.

### 5.2 Calendrier prévisionnel

Le calendrier suivant est proposé. Il pourra être modifié avec l'accord de l'équipe de commissariat de l'exposition, représentée par la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, et le-la prestataire (hormis date d'ouverture au public).

#### **Phase 1 : Sélection du prestataire**

- Date limite de réception des réponses des candidat-es à la consultation : **vendredi 21 mars 2025 à 12h**
- Notification d'attribution de la prestation : **mercredi 26 mars 2025**
- Réunion de lancement avec la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine et la chargée de production de l'exposition, cadrage et intention graphique : **mardi 1<sup>er</sup> avril à 13h**
- Propositions des premiers principes graphiques à valider avec l'ensemble de l'équipe du commissariat de l'exposition : **mercredi 9 avril à 13h**

#### **Phase 2 : Conception des supports de communication**

- Fourniture des textes et des images pour les supports de communication par la BEP (sauf pour le dépliant 2<sup>e</sup> partie programmation) : **vendredi 25 avril 2025**
- Rendu des principes graphiques et validation par la BEP : **vendredi 25 avril 2025**

- Rendu des premiers éléments de communication : affiche, flyer, cartes postales, programmation (1<sup>er</sup> dépliant) : **vendredi 16 mai 2025**
- BAT des supports de communication : affiche, flyer, cartes postales, programmation (1<sup>er</sup> dépliant septembre-décembre) : **vendredi 23 mai 2025**

### **Phase 3 : Scénographie et supports d'aide à la visite**

- Fourniture des éléments scénographiques et supports d'aide à la visite par la BEP : **vendredi 30 mai 2025**
- Rendu des éléments scénographiques : **vendredi 27 juin 2025**
- BAT des éléments scénographiques et des supports d'aide à la visite : **vendredi 11 juillet 2025**
- Impression et pose des éléments dans la salle d'exposition : **calendrier à définir, entre le 15 juillet jusqu'au 31 août 2025**

### **Phase 4 : Ouverture et 2<sup>e</sup> partie de la programmation**

- Ouverture au public : **samedi 20 septembre 2025** (date prévisionnelle)
- Fourniture par la bibliothèque des éléments pour le dépliant 2<sup>e</sup> partie de la programmation (janvier à mars) : **vendredi 19 septembre 2025**
- Rendu du dépliant de programmation (2<sup>e</sup> dépliant janvier-mars) : **vendredi 26 septembre 2025**
- BAT du dépliant de programmation (2<sup>e</sup> dépliant janvier-mars) : **vendredi 3 octobre 2025**

## **6. Documents à fournir par le-a prestataire**

Le-a prestataire fournira à la réception des travaux les fichiers natifs de l'ensemble des réalisations compatibles avec la suite Adobe Creative Cloud et les pdf HD.

## **7. Modalités de suivi et validations**

Le travail s'effectuera sous la responsabilité de l'équipe du commissariat de l'exposition, représentée par la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Le-a prestataire et la BEP maintiendront lors de la phase de conception et de montage un contact régulier (par téléphone, courriel ou autre moyen) concernant les prestations en cours.

Une réunion de lancement sera programmée après la notification du ou de la prestataire. Des réunions seront programmées selon un calendrier concerté entre les parties. Elles pourront être repoussées ou annulées en accord avec les parties. La participation à trois réunions physiques à la BEP est à prévoir au minimum.

Le-a prestataire proposera des exemples pour exposer ses intentions graphiques. L'équipe émettra un avis de principe pour poursuivre ou modifier ce modèle. Chacune de ces étapes sera soumise à leur validation. Un BAT sera soumis à validation avant impression des panneaux et autres contenus ou dispositifs de l'exposition.

## **8. Modalités de réponses à la consultation**

Le dépôt des offres par le prestataire vaut pour acceptation sans réserves des termes du présent cahier des charges

Les dossiers d'offre doivent impérativement être adressés par voie électronique à l'adresse [floriane.wanecq@grenoble.fr](mailto:floriane.wanecq@grenoble.fr) au plus tard le vendredi 21 mars à 12h.

Ils comprennent :

- Un CV détaillé
- Une proposition financière avec un budget détaillé dans un devis qu'il vous appartient de rédiger en précisant pour chaque poste de dépense son montant HT et TTC et le montant total de votre offre HT et TTC.
- Un échéancier de réalisation tenant compte du calendrier
- Votre proposition d'intention graphique générale, ainsi que pour une affiche et pour un élément de scénographie
- une note d'intention argumentée permettant de
  - . vérifier la conformité de votre offre avec le cahier des charges préparé par la collectivité ;
  - . analyser la qualité de votre offre en lien avec les critères d'analyse indiqués ci-dessous, basés sur les images disponibles dans le lien de téléchargement.
- Un RIB

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres suivants, indiqués avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Qualité et pertinence de la note d'intention et de la proposition graphique : 40 %
- Planning prévisionnel dans le cadre du calendrier : 20 %

Vous êtes invité.e à poser toutes les questions qui vous semblent pertinentes dans un délai raisonnable avant la date limite de remise des offres indiquée plus haut, par mail à l'adresse suivante [floriane.wanecq@grenoble.fr](mailto:floriane.wanecq@grenoble.fr). Ce délai doit éventuellement permettre à l'acheteur de reprendre le cahier des charges si une modification était nécessaire. En cas de question trop tardive, l'acheteur se réserve la possibilité de ne pas répondre à la question posée.

## **Annexe 1 : plan du hall et de la salle d'exposition**



**Annexe 2 :** Lien de téléchargement vers la charte graphique et les consignes graphiques de la ville de Grenoble, ainsi que vers un dossier « iconographie » pour un aperçu des œuvres présentés. A noter que ces visuels sont issus d'œuvres libres de droit mais ne sont pas diffusables en l'état, ils sont donnés à titre indicatif afin que les candidats préparent leur proposition.

<https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/s/87rDwepg2Wa8NSK>